Réseau des EVS parisiens - REVS

Rapport d'activité

Exercice 2021

Réseau des EVS parisiens – 77, rue Alexandre Dumas – 75020 Paris

Courriel : contact@revs.fr – Site web : https://www.revs.fr

Préambule

Cette année a été fertile en événements : l'élaboration de nouveaux statuts ainsi que l'élection d'un nouveau conseil d'administration élargi, des changements dans le fonctionnement du réseau.

Le réseau a mis en place dès la fin du 1er semestre une nouvelle organisation permettant aux adhérents de mieux se repérer par rapport aux référents des délégations et de mieux s'impliquer en fonction des besoins du moment.

Trois délégations : vie associative et communication interne, affaires financières et gestion des ressources humaines, projet et évaluation.

Une délégation n'a pas encore attiré d'EVS : celle qui concerne les affaires extérieures et la communication.

Cette mise en place a montré sa pertinence durant le dernier trimestre de l'année.

Sur les différents chantiers, nous pouvons notamment mentionner l'aboutissement du travail de la commission statuts.

Au cours de l'assemblée générale ordinaire en juin s'est déroulée l'élection de notre nouveau conseil d'administration.

I - LE RÉSEAU DES EVS PARISIEN EN 2021

A – Répartition des EVS sur le territoire parisien

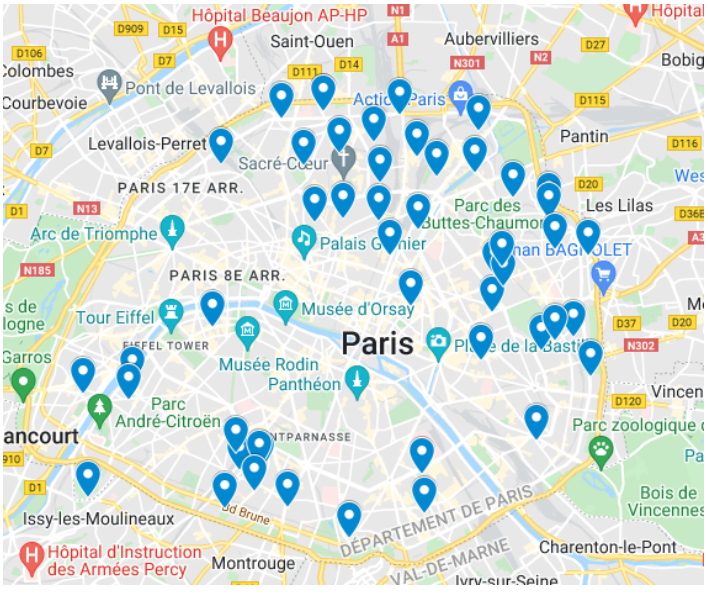

B - Nos instances

Cette année a eu lieu une assemblée générale extraordinaire concernant le vote de nos nouveaux statuts. L'AGE a eu lieu le 31 mai 2021et a réuni 17 EVS présents ou représentés.

C'est un Conseil d'Administration de 8 membres, qui est sorti de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2021.

Les réunions se sont déroulées au sein de différentes structures : Le Cafézoïde ; Natéma ; QSB 11, ADOS ; AEPCR ; La petite Rockette.

Les réunions des instances ont été régulières : le Conseil d'Administration s'est réuni six fois et chaque délégation au moins deux fois.

Le Conseil d'Administration a été renforcé et élargi.

Le Conseil d'Administration a abordé de nombreux sujets de la vie du réseau. Les points principaux qui ont fait l'objet de débats et de décisions par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Le projet fédéral.

- Les modalités de fonctionnement de l'instance dirigeante.

- La fonction « communication » du réseau.

- Le bilan de la convention d'objectifs et de financement 2019 – 2020 avec la CAF de Paris, le nouveau projet partenarial 2021 – 2023.

Le Conseil d'administration est composé de 8 EVS répartis dans 3 délégations :

- Délégation vie associative et communication interne

Rôle interne au REVS

Conseils d'administration

Respect des statuts et RI

Bases de données

Rôle externe vis-à-vis des EVS (cohérence)

Accompagnement individuel ou collectif (ateliers) sur la gouvernance / l'organisation

Fonctions administratives internes et externes

Développement d'outils communs (communication...)

- Délégation financière et ressources humaines

Rôle interne au REVS

Assurer une bonne gestion comptable et financière

Signer les dossiers de subvention

Engager les dépenses, établir les chèques et virements

Assure la fonction employeur le cas échéant

Rôle externe vis-à-vis des EVS (efficacité)

Accompagnement individuel ou collectif (ateliers) sur le recrutement, la gestion financière et RH

Favorise la mutualisation des ressources

- Délégation sur les projets et l'évaluation

Rôle interne au REVS

Propose et développe des méthodes pour améliorer le fonctionnement

Harmonise les outils d'évaluation

Rôle externe vis-à-vis des EVS (stratégie)

Accompagne les EVS dans leur développement

Les conseille dans l'évaluation de leur action

Met au point les dossiers de création d'EVS

- Délégation aux relations extérieures et communication externe

Rôle interne au REVS

Représente le REVS auprès des instances (CAF) et partenaires

Porte les dossiers création EVS, soutien aux Evs en difficulté

Recherche des nouveaux financeurs

Rôle externe vis-à-vis des EVS (convivialité)

Cherche à élargir le nombre d'EVS participants

Organise les événements rassemblant les EVS

Assurer la circulation de l'information avec les EVS

C – Le projet fédérateur du REVS

REVS a travaillé avec la CAF de Paris sur la mise en place d'objectifs inscrits dans une perspective triennale afin de mettre les EVS parisiens dans une dynamique collective, d'accompagner les structures fragiles et de développer le partage de compétences et de ressources entre eux.

Axe 1 – Favoriser la dynamique du réseau par l'animation de l'instance fédérative en

1. Favorisant un espace de concertation et d'action démocratique et favorisant l'adhésion des EVS à REVS
2. Favorisant l'élargissement de l'instance décisionnel
3. Révisant les statuts afin de faciliter l'implication des EVS dans REVS
4. Promouvant et en partageant le projet de REVS auprès des partenaires, et plus particulièrement auprès des collectivités

Axe 2 – Favoriser les évolutions de fonctionnement au sein des EVS par le développement, d'une part, des temps d'échanges et de concertation en

1. Valorisant les initiatives des EVS sur un territoire (cf. centre de gestion CAF)
2. Favorisant les rencontres entre les EVS d'un même arrondissement
3. Accompagnant le travail de coordination des EVS en lien avec les différents acteurs du territoire et en favorisant la mise en commun des ressources

Et, d'autre part, par le développement de partage des compétences et des ressources entre les EVS en

1. Mutualisant les compétences des EVS

2. Accompagnant les EVS pour mettre en pratique les connaissances acquises

Axe 3 – Accompagner individuellement et collectivement la consolidation des EVS, d'une part, par le développement de supports méthodologiques (évaluation, projet social, Gestion Administration Organisation...) en

1. Accompagnant les EVS dans la consolidation de leur projet social
2. Repérant les savoir-faire des EVS et identifiant des besoins et/ou des fragilités

Et, d'autre part, par la réflexion menée avec chaque EVS à la mise en place d'une communication adaptée en

1. Identifiant les outils de communication utilisés
2. Mettant en place, si nécessaire un nouvel outil adapté aux besoins de la structure

Axe 4 – Développer l'observation sociale partagée (SENACS) par la co-élaboration aux côtés de la Caf de Paris, la production et l'analyse de données conjointes en

1. Produisant un état des lieux de la situation des EVS Parisiens
2. Valorisant les apports des EVS sur le territoire parisien

D – Les adhérents

Pour l'année 2021, les Espaces de Vie Sociale adhérents étaient les suivants :

- Ensemble aux frères Voisin (**15ème**)

- Corot-Entraide (**16ème**)

- Quartier Saint Bernard 11 (**11ème**)

- Accorderie 19 (**19ème**)

- NATEMA (**20ème**) (AEPCR)

- Florimont (**14ème**)

- Accorderie 20 (**20ème**)

- Mosaïque 9 (**9ème**)

- Espoir 18 (**18ème**)

- ADOS (**18ème**) (QSB 11)

- Davout relais (**20ème**)

- Cafézoïde (**19ème**)

- Inter 7 (**7ème**)

- Le petit Ney (**18ème**)

- AEPCR (**20ème**)

- Animômes (**15ème**)

A rejoint le Conseil d'Administration :

- Quartier Saint Bernard 11 (**11ème**)

- NATEMA (**20ème**) (AEPCR)

- Espoir 18 (**18ème**)

- ADOS (**18ème**) (QSB 11)

- Davout relais (**20ème**)

- Cafézoïde (**19ème**)

- Le petit Ney (**18ème**)

-AEPCR (**20ème**)

E - Communication

REVS a mis en lisibilité les actions des EVS à travers plusieurs outils de communication : le site, les courriels réguliers avec comptes rendus de réunions, communication via le « bouche à oreille » ...

REVS dispose d'un site Internet à l'adresse www.revs.fr. La volonté qui a conduit la conception de cette version a été de faire de ce site la principale source d'information sur le réseau des EVS parisiens pour le grand public et pour les différents acteurs du réseau. Il s'agissait donc à la fois d'informer sur le réseau (son organisation, ses positions, ses actions) et d'apporter une meilleure visibilité au réseau, en expliquant ce qu'est un EVS, en donnant les coordonnées des structures parisiennes, en valorisant les actions réalisées dans ces espaces, en mettant à disposition les productions du réseau, etc.

La réflexion sur le contenu du site se poursuit actuellement. Il s'agit de s'entourer d'un professionnel pour aider le réseau à répondre le mieux possible aux attentes des EVS et à bien évaluer les capacités des EVS à entrer dans cette dynamique.

L'idée consiste à rendre le site dynamique et facile d'accès avec des « onglets », qui permettent rapidement d'accéder à certains menus à affiner tels que :

– Accueil

– Qu'est-ce qu'un EVS ? Histoire, projet social, FAQ (Foire aux questions)

– REVS : missions, Conseil d'Administration, contact, emplois et stages, Réseau fédéral, partenaires

– EVS parisiens : Adhésion et reconnaissance, annuaire des EVS, carte géographique des EVS

– Ressources : Publications, textes de références

•

II - DES ACTIONS AU SERVICE DU PROJET

A - L'animation

Durant l'année 2021, 1 rencontre a été organisée en invitant les EVS issus indifféremment des 4 centres de gestion ainsi que la CAF.

17 EVS ont répondu à l'appel dont 7 nouveaux à savoir : ACB Paris, Animômes, Avancer, Club Tournesol, MJC Les Hauts de Belleville, Plus Loin, Régie du quartier Fécamp 12.

Les 10 autres EVS étaient déjà intégrés dans la dynamique du réseau à savoir : Accorderie du Grand Belleville, Accorderie Paris 18, Ados, Cafézoïde (café des enfants), Frères Voisins, La Petite Roquette, Le Petit Ney, Natema, QSB 11.

5 autres EVS se sont excusés dont 2 impliqués dans la vie du réseau à savoir, Davout Relais et espoir 8. Tela 13, VEMT et Strata'j'm Paris n'ont pas encore participé à une rencontre du réseau.

Il était ennvisagé d'intégrer 8 nouveaux EVS au réseau en 2021, en définitive 14 nouveaux EVS ont rejoint l'instance fédérative dont la moitié siège au Conseil d'administration.

Des réunions de copilotage ont eu lieu au nombre de 8 en 2021 dont 2 par délégation. Plus de la moitié de ces rencontres a eu lieu en présentiel.

Concernant la communication, 2 outils (site et newsletter) ont été mis en œuvre en 2021 pour attirer d'autres EVS mais l'entreprise reste très peu satisfaisante.

Il reste à travailler par territoire et à proposer une thématique par centre de gestion.

B – Accompagnement des EVS

Le lien a été maintenu, voire renforcé avec les EVS. Une dizaine d'EVS a été accompagnée durant l'année 2021 dans le domaine des ressources humaines, de la comptabilité et pour un soutien méthodologique en termes d'élaboration de projet.

2 structures en renouvellement ont été accompagnées ponctuellement en fonction des demandes exprimées.

Aucun outil n'a été mis en partage sur le site. Aucune construction de fiches méthodologiques n'a été proposée par le réseau pour l'instant.

Le travail de REVS avec la CAF se poursuit dans un esprit de coopération, de partage et d'échanges. Il reste pour 2022 à s'associer à la CAF pour construire la plaquette SENACS et associer le mieux possible les EVS à cette opération.

III - UNE EXPERTISE COLLECTIVE EN VOIE DE RECONNAISSANCE

1 – Les partenaires du réseau

Depuis le début du projet, **la CAF de Paris** incarne un partenaire privilégié : soucieuse du développement des EVS sur le territoire, elle est à l'initiative de la création du Réseau des Espaces de Vie Sociale aux côtés des EVS et accompagne le réseau dans ses projets et initiatives depuis l'année 2019.

2 – Perspectives pour l'année 2022

2.1 - Communication

Le collectif présent envisage d'engager un-e professionnel-le en communication pour faire un état des lieux du site existant et voir comment le faire évoluer. Par ailleurs, il s'agira également d'envisager l'accompagnement des EVS démunis en matériel informatique pour leur permettre d'acquérir les premières bases en communication, de s'outiller et de se rendre visibles sur le Net.

2.2 - Ateliers collaboratifs

Pour 2022, les EVS présents ont proposé de travailler sur 3 thématiques centrales : Parentalité, jeunesse (accompagnement scolaire, animation…) et espaces publics.

Il s'agira de proposer des temps de rencontres, d'échanges et de pratiques, sous la forme d'ateliers collaboratifs, avec la mise à disposition à la fin de ces ateliers thématiques des fiches pratiques et de contact pour que les EVS, qui souhaitent se saisir des projets proposés puissent s'inspirer des expériences existantes et s'appuyer sur un accompagnement individualisé s'ils le souhaitent.

2.3 – Formations envisagées

Une formation portant sur la pédagogie sociale et animée par des personnalités telles que Laurent OTT ou des professionnels issus du Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) ; ou autre expert ou structure travaillant sur les questions de pédagogie sociale, pourrait être envisagée durant le 1er semestre 2021 et proposée à tout le réseau (QSB 11 se chargerait de se rapprocher de Laurent OTT et de la programmer. L'AEPCR pourrait contacter le GPAS si besoin).

Une formation portant sur les modalités de l'accompagnement à la scolarité sera proposée aux bénévoles du réseau.

•

En guise de conclusion

Au regard des termes de la convention triennale en cours de signature avec la CAF, le réseau a bien avancé sur le point 1 à savoir la dynamique du réseau puisque sans conteste REVS a su faire vivre l'instance fédérative en révisant les statuts de la structure afin de faciliter l'implication des EVS, favorisant ainsi un espace de concertation, d'action démocratique et d'adhésion. En effet, l'instance décisionnelle a été élargie passant de 3 à 8 EVS. Si le point 2 est mis en œuvre, il reste néanmoins, d'une part, à développer davantage le partage des compétences et des ressources entre les EVS en mutualisant les compétences des EVS, en les accompagnant pour mettre en pratique les connaissances acquises, et d'autre part, à développer des supports méthodologiques (évaluation, projet social, Gestion Administration Organisation...) ainsi que des modalités de communication adaptées à chaque EVS.

Merci pour le soutien de chacun et de tous, notamment de la CAF de Paris, pour l'intérêt qu'elle porte à la dynamique du territoire et la diversité des acteurs

Compte de résultats 2021

CHARGES	2021	PRODUITS	2021
60 - Achats	**0 €**	**70 – Participation**	**0 €**
Alimentation, Boissons	0 €	Participation des usagers aux activités	0 €
Fournitures d'activités	0 €	Autres participations	0 €
Petit équipement	0 €	**74 - Subventions d'exploitation**	**60 000 €**
Fournitures administratives	0 €	**ETAT**	**0 €**
61 – Charges externes	**11 189 €**	CGET	0 €
Sous traitance	10 500 €	DDCS	
Maintenance	689 €	**REGION**	**0 €**
Locations immobilières	0 €		
Locations mobilières	0 €	**VILLE ET DEPARTEMENT DE PARIS**	**0 €**
Entretien et Réparation	0 €		
Prime d'assurance	0 €	**CAF DE PARIS**	**60 000 €**
Documentation divers	0 €		
62 – Autres services exterieurs	**78 €**	**Subventions privées**	0 €
Personnel vacataire	0 €	Fondations	0 €
Honoraires	0 €	Autres	

Publicité	0 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	**15 €**
Transports d'activités et d'animations	0 €	Collectes et dons	0 €
Déplacements	0 €	Cotisations/adhésions des usagers	***15 €***
Frais postaux	0 €		
Services bancaires	78 €	**76 - Produits financiers**	**0 €**
Formation	0 €	**77 - Produits exceptionnels**	
63 - Impôts et taxes assimilées	**0 €**		
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	**0 €**
Impôts, taxes et versements autres Organismes	0 €		
Autres impôts-taxes	0 €	**79 - Transfert de charges**	**0 €**
64 - Charges de personnel	**0 €**		
Salaire et traitements	0 €		
Charges sociales de l'employeur	0 €		
Autres charges de personnel	0 €		
65 - Charges de gestion courante	**0 €**		
66 - Charges financières	**0 €**		
67 - Charges exceptionnelles	**0 €**		
68 - Dotation aux amortissements	**0 €**		
EXCEDENT	**48 748 €**		

TOTAL DES CHARGES	**11 267 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**60 015 €**
Valorisation de la mise à disposition du personnel (frais de siège,…)	20 000 €	Valorisation de la mise à disposition du personnel (frais de siège,…)	20 000 €
Valorisation de la mise à disposition de locaux	10 000 €	Valorisation de la mise à disposition de locaux	10 000 €
TOTAL VALORISATION APPORTS EN NATURE	**30 000 €**	**TOTAL VALORISATION APPORTS EN NATURE**	**30 000 €**

Budget prévisionnel 2022

CHARGES	2022	PRODUITS	2022
60 - Achats	**20 000 €**	**70 – Participation**	**0 €**
Alimentation, Boissons	4 000 €	Participation des usagers aux activités	0 €
Fournitures d'activités	4 000 €	Autres participations	0 €
Petit équipement	4 000 €	**74 - Subventions d'exploitation**	**60 000 €**
Fournitures administratives	4 000 €	**ETAT**	**0 €**
Autres fournitures	4 000 €		
61 – Charges externes	**25 000 €**	CGET	0 €
Sous traitance	4 000 €	DDCS	0 €
Maintenance	4 000 €	**REGION**	**0 €**
Locations immobilières	4 000 €		
Locations mobilières	4 000 €	**VILLE ET DEPARTEMENT DE PARIS**	**0 €**
Entretien et Réparation	4 000 €		
Prime d'assurance	2 000 €	**CAF DE PARIS**	**60 000 €**

Documentation divers	3 000 €		
		Subventions privées	**0 €**
62 – Autres services exterieurs	**15 150 €**	Fondations	0 €
Personnel vacataire	1 000 €	Autres	0 €
Honoraires	5 000 €		
Publicité	1 000 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	**150 €**
Transports d'activités et d'animations	1 000 €	Collectes et dons	0 €
Déplacements	1 000 €	Cotisations/adhésions des usagers	***150 €***
Frais postaux	1 000 €		
Services bancaires	150 €	**76 - Produits financiers**	**0 €**
Formation	5 000 €	**77 - Produits exceptionnels**	**0 €**
63 - Impôts et taxes assimilées	**0 €**		
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	**0 €**
Impôts, taxes et versements autres Organismes	0 €		
Autres impôts-taxes	0 €	**79 - Transfert de charges**	**0 €**
64 - Charges de personnel	**0 €**		
Salaire et traitements	0 €		
Charges sociales de l'employeur	0 €		
Autres charges de personnel	0 €		

65 - Charges de gestion courante	**0 €**		
66 - Charges financières	**0 €**		
67 - Charges exceptionnelles	**0 €**		
68 - Dotation aux amortissements	**0 €**		
TOTAL DES CHARGES	**60 150 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**60 150 €**
Valorisation de la mise à disposition du personnel (frais de siège,…)	20 000 €	Valorisation de la mise à disposition du personnel (frais de siège,…)	20 000 €
Valorisation de la mise à disposition de locaux	10 000 €	Valorisation de la mise à disposition de locaux	10 000 €
TOTAL VALORISATION APPORTS EN NATURE	**30 000 €**	**TOTAL VALORISATION APPORTS EN NATURE**	**30 000 €**

1.
2.
3.
4.

1.
2.
3.

1.
2.

1.
2.

1.
2.

1.
2.